

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 55 (1984)

**Heft:** 10: Jeunesse 1984 : "Renouer le dialogue"

**Artikel:** Toxicomanie : aider ceux qui le souhaitent

**Autor:** Garbani, Philippe

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824462>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Toxicomanie : aider ceux qui le souhaitent

par Philippe GARBANI, directeur du Drop-in de Bienne



Trois constats contradictoires en guise de préambule :

- la drogue est le problème N° 1 pour la majorité des Suisses, selon diverses enquêtes ;
- en application de la « loi fédérale sur les stupéfiants », les toxicomanes sont massivement envoyés en prison ;
- la seule demande que les toxicomanes expriment à l’égard de la société, c’est qu’elle les laisse en paix.

C'est quelque part au milieu d'un véritable phénomène social où se croisent et s'opposent angoisse, répression et indifférence que quelques institutions d'information et d'assistance situent leur intervention. Le Drop-in de Bienne est un modèle assez typique de ce genre d'institutions.

## Un exemple d'institution d'aide aux jeunes toxicomanes

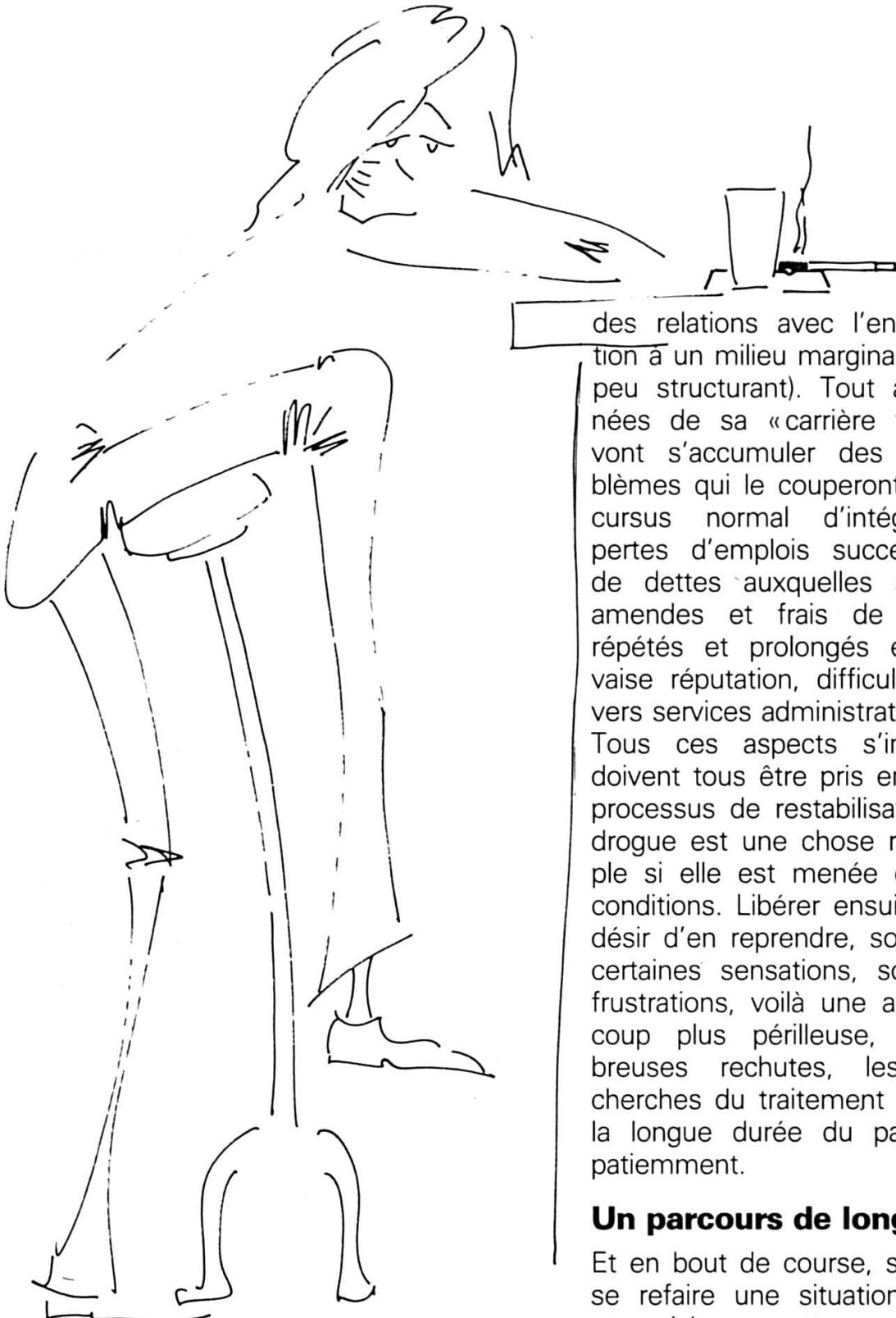
Créé en 1971 par « l'Association pour la prévention de la toxicomanie dans la région biennoise », le Drop-in est devenu un centre de consultation et d'assistance pour les personnes qui ont des difficultés avec les stupéfiants. C'est-à-dire les parents, l'entourage, qui vit comme un drame l'apparition de la drogue chez l'un des siens ; mais surtout des jeunes gens et jeunes filles qui ont eux-mêmes des problèmes liés à la consommation de drogues.

L'activité du Drop-in concerne donc en priorité une toute petite fraction de la jeunesse, celle qui est dépendante des

drogues, et plus spécialement des drogues « dures » : héroïne et autres opiacés, médicaments.

Le Drop-in n'a pas pour objectif de résoudre le problème de la drogue, il ne vise qu'à venir en aide à ceux qui souhaitent être aidés. Il base donc son action sur une demande volontaire, donc sur une motivation de la personne concernée. C'est à partir de cela qu'il garantit à chacun une discrétion absolue. L'aide offerte par l'équipe pluridisciplinaire qui constitue le Drop-in porte sur trois aspects essentiellement :

- D'une part sur les problèmes découlant directement du rapport de l'individu avec les drogues. Cela va du traitement des états aigus de manque à celui des états aigus d'intoxication, en passant par les ennuis de santé, l'organisation d'une désintoxication et d'une post-cure ou l'administration de produits de substitution.
- D'autre part, cette aide vise la prise en charge des problèmes psychiques profonds de chaque personnalité : la consommation de drogues est souvent un phénomène secondaire, qui cache un conflit primaire dont la source peut remonter à la petite enfance. La vraie solution consistera à détecter puis à soigner ce nœud original, par une psychothérapie individuelle, par une thérapie familiale lorsque la situation le permet, par un séjour dans un centre d'accueil offrant une thérapie de groupe, ou par tout autre moyen adéquat.



des relations avec l'entourage, intégration à un milieu marginal accueillant mais peu structurant). Tout au long des années de sa « carrière toxicomaniacque » vont s'accumuler des ennuis et problèmes qui le couperont encore plus du cursus normal d'intégration sociale : pertes d'emplois successives, addition de dettes auxquelles s'ajouteront des amendes et frais de justice, séjours répétés et prolongés en prison, mauvaise réputation, difficultés avec les divers services administratifs, etc.

Tous ces aspects s'interpénètrent et doivent tous être pris en charge dans le processus de restabilisation. Sortir de la drogue est une chose relativement simple si elle est menée dans de bonnes conditions. Libérer ensuite son esprit du désir d'en reprendre, soit pour retrouver certaines sensations, soit pour fuir les frustrations, voilà une affaire déjà beaucoup plus périlleuse, d'où les nombreuses rechutes, les multiples recherches du traitement adéquat et donc la longue durée du parcours à suivre patiemment.

### **Un parcours de longue durée**

Et en bout de course, se faire accepter, se refaire une situation professionnelle et sociale permettant non seulement de vivre normalement, mais encore de liquider toutes les séquelles du passé, à commencer par les dettes et les inscriptions au casier judiciaire et sur les listes noires : c'est là qu'on l'attend au virage, cet ex-drogué. Lui dont les malheurs sont venus en général de ce qu'il était

- Enfin, l'aide porte sur les problèmes liés aux rapports du toxicomane avec la société : dans son évolution vers la toxicomanie, il s'est construit une situation globalement défavorable (interruption de la formation professionnelle, dégradation

plus fragile que les autres, il devra faire montre d'un courage, d'une résistance et d'une ténacité à toute épreuve. Et il faudra qu'il réussisse pour qu'on cesse de le regarder de biais.

Au travers de toutes ces étapes, l'essentiel du travail de transformation intérieure et du comportement devra être accompli par la personne concernée. Elle n'y parviendra en général pas seule, ni sans soutien. C'est là, pour cette petite part de l'effort qu'intervient le travail du Drop-in : dédramatiser, aider à sélectionner les problèmes prioritaires, établir la liaison avec les autorités et institutions officielles, offrir une relation personnelle

de confiance et de sympathie, fournir l'appui nécessaire dans chaque phase difficile, être enfin le recours et la référence lorsqu'il s'agit de reconstruire. Il y faut non seulement une solide formation ou expérience, mais encore l'aptitude à comprendre les autres sans masquer leurs responsabilités et sans s'identifier à eux. C'est probablement pour cela qu'un Drop-in efficace aura toujours une situation un peu ambiguë – ni tout à fait intégré aux structures officielles, ni non plus marginalisé – mais ayant pour les uns comme pour les autres des positions claires.

*Ph. G.*

## Quelle jeunesse...

par Hélène AMSTUTZ, assistante sociale, Delémont



A mon sens, les problèmes de la jeunesse et les moyens de prévention à imaginer doivent être vus sous l'angle d'une politique sociale préventive de caractère global et à long terme. Comment définir la nature de la prévention sans réfléchir aux causes profondes de l'inadaptation ? Ne faut-il pas plutôt prévenir l'inadaptation que de traiter les inadaptés ? Les principes contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et celle des droits de l'enfant (1959) posent les bases d'une politique sociale préventive. Préventif s'opposant à palliatif ou curatif. Du mot

« social », il faut retenir deux sens. Le premier consiste à comprendre tout ce qui intéresse l'homme dans son développement physique et intellectuel, dans son bien-être, dans son équilibre psychique. Le second est de considérer l'homme comme partie intégrante de groupes sociaux très divers. Est social donc tout ce qui concerne la société, les relations des hommes entre eux, ainsi que les relations des groupes sociaux entre eux.

La prévention sociale consiste à prévenir, à éviter tout ce qui peut menacer l'homme ou entraver l'amélioration de